La composition du Comité d'aide aux prisonniers de Wattrelos

Dans un numéro précédent, nous avons donné la liste des chefs de secteurs ayant pour mission d'organiser la souscription dans leurs quartiers respectifs. Nous croyons utile de donner aujourd'hui la liste des personnes faisant partie de la commission d'initiative :

Présidents d'honneur : M. le maire de Wattrelos et M. le chanoine Saint-Venant, doyen de St-Macieu ; Vice-présidents d'honneur : MM. Alfred Lombart, président de la section locale des mutilés et réformés et Albert Bienvenu, vice-président de la Chambre de Commerce de Roubaix ; Président : M. Paul Debeurme ; Vice-présidents : Mme Stéliandre-Bonenfant et M. Henri Fauvergue ; Secrétaire : M. Louis Desrumeaux ; Trésorier : M. Jean Wycart ; membres : M. Alphonse Thiefry et Mesdames Antoing, Descamps, Dejode, Wacterinckx et Godelle.

On peut se rendre compte que la composition de cette commission est un sûr garant que toutes ses décisions seront prises en dehors de toute considération politique ou religieuse.

MAÇONNIE « LES ENFANTS DE LA LYRE ». — Dimanche 5 janvier, à 10 h. 45, au siège, répétition générale. Salle chauffée. Tous les jeudis, à 16 h., cours de solfège.

SYNDICAT AGRICOLE. — Réunion le mardi 4, à 14 h. Ordre du jour : prisonniers agricoles ; plantes ; paiement des engrais ; divers.

MUTUELLE SAINT-LOUIS. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, la permanence ne pourra pas être reprise le samedi 4 janvier.

Elle reprendra à partir du 18 janvier les 1er et 3me samedis de chaque mois, 17, rue de l'Industrie, de 14 h. à 16 h. 30.

LANNOY

A propos de l'action du Comité central d'entr'aide aux mobilisés de Lannoy, Lys, Touffiers

Nous avons souligné, dans un article paru le 1er janvier, les magnifiques résultats obtenu par le Comité central d'entr'aide de Lannoy-Lys-Touffiers, dans son action généreuse en faveur des mobilisés et de leurs familles.

Cet article était, naturellement, plus particulièrement destiné à nos lecteurs de Lannoy, Lys, Touffiers, et c'est par suite d'une erreur matérielle qu'il a été publié sous la chronique de Wattrelos.

Nos lecteurs auront, du reste, rectifié d'eux-mêmes.

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LANNOY-LYS-TOUFFLERS. — Samedi 4, de 14 h. à 15 h., au siège permanence pour le paiement aux pensionnés de la Caisse autonome des coupons échus le 1er janvier.

LYS

Défense passive

Les habitants doivent obligatoirement afficher dans le couloir de leur habitation les noms du responsable et de son remplaçant pour l'occultation des lumières. Cette occultation des maisons doit se réaliser à 100 %, du coucher au lever du soleil. Dans cet ordre d'idées, il est rappelé qu'un grand nombre de pièces ont des plafonds vitrés et que les occupants doivent veiller à ce que la lumière ne soit en aucun cas visible même par le haut.

VISITE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes sera de passage à la mairie le lundi 6 janvier, et se tiendra de 14 à 16 h. 30 à la disposition des habitants. Il invite tout particulièrement les commerçants ayant apporté des modifications à leur exploitation à lui rendre visite, en vue de la mise au point de leur patente de 1941.

HEM

LE COMITÉ D'ENTR'AIDE D'HEM ORGANISE UNE COLLECTE POUR LE DIMANCHE 12 JANVIER

Le Comité d'entr'aide d'Hem a pu remettre dernièrement à chaque famille de prisonnier un colis qu'il souhaite leur avoir été agréable de recevoir.

Son œuvre ne s'arrêtera pas là. Mais pour mener à bien cette tâche difficile le Comité d'entr'aide d'Hem a besoin de l'aide de toute la population car il vient d'être désigné officiellement par le Secours national comme le seul organisme à Hem pouvant faire appel à la générosité publique.

Une Collecte de vieux vêtements, linge, etc., aura lieu le dimanche 12 janvier dans toute la ville d'Hem. Tout ce qui, sera remis aux collecteurs sera exclusivement réservé pour Hem. Visitez vos armoires, vos greniers et donnez tout ce que vous pouvez, même si c'est usagé ; le Comité féminin se chargera de les faire remettre en état, et demande, une nouvelle fois, aux dames et jeunes filles ayant quelques loisirs, de s'inscrire chez Mme Pennel, 190, Bd Clémenceau.

Les jeunes gens sont aussi invités à se faire inscrire avant le 8 janvier chez : M. l'abbé Delecroix au presbytère de St-Corneille ; M. Henri Cron rue de l'Industrie ; M. l'abbé Derville, au presbytère de St-Joseph ; M. J. Poilion, rue Jean-Jaurès, pour participer sous la direction du Comité d'entr'aide, à la réussite de cette collecte de vêtements.

Pour transporter les dons, il faut

TOURCOING

SAMEDI 4 JANVIER :

Hôtel de ville : bureaux ouverts de 9 h. à midi.

Bibliothèque communale : fermée.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Une maison où l'on « fabrique des nageurs à la chaîne »

La natation scolaire sauvera l'avenir de la natation française, nous dit Paul Beulque, moniteur-chef national

L'expression n'est pas de nous. Rendons à César ce qui lui appartient, mais, il faut bien le reconnaître, jamais enseigne ne fut appliquée avec autant de précision à notre établissement municipal de bains, que cette réflexion d'un Parisien qui, assistant ches nous à une démonstration de natation scolaire, ne put s'empêcher de s'écrier : « Oui, je vois, vous fabriquez des nageurs à la chaîne ».

Et cet éloge le plus beau mérite de Paul Beulque, l'initiateur de cette méthode de « fabrication ». Nous nous sommes entretenu hier avec le directeur de notre établissement municipal de bains, qui, on le sait, a été récemment promu moniteur-chef officiel pour toute la France de la natation scolaire. Nous lui avons demandé, pour nos lecteurs, où en était actuellement ce problème de la natation scolaire, dont dépend l'avenir de la natation française.

La natation scolaire obligatoire

« Et tout d'abord, nous dit M. Paul Beulque, vous savez que le Gouvernement français vient de rendre obligatoire pour toute l'étendue du pays, la natation scolaire. C'est là un premier point acquis ; c'est même le point essentiel, car sans natation scolaire obligatoire, il nous est impossible, à nous, moniteurs, d'assurer un recrutement régulier et certain des nageurs appelés à peupler nos clubs sportifs et par là, à garantir pour l'avenir la natation française.

« La natation scolaire obligatoire ! Vous savez combien nous avons lutté dans cette maison pour l'obtenir. Depuis 1912, date à laquelle, sur les instances du docteur Lagache, conseiller municipal et directeur de l'inspection médicale scolaire, le docteur Dron, maire de Tourcoing a rendu l'enseignement de ce sport obligatoire pour les enfants de la ville qu'il administrait, tous les efforts ont été entrepris pour étendre au reste de la France l'obligation de la natation scolaire, dont les résultats s'étaient avérés, ici, extrêmement encourageants.

« En 1933, M. Inghels, député-maire de Tourcoing, déposait à la Chambre une proposition de loi en ce sens. L'unanimité des parlementaires partagea l'avis de M. Inghels, mais les difficultées matérielles apparurent comme insurmontables et la proposition de loi ne fut pas retenue.

« Il a donc fallu attendre le gouvernement du Maréchal Pétain pour que l'on comprenne enfin l'importance de la question, que tant de fois nous avions agitée, nous dit encore M. Paul Beulque. Certes, il y a bien lieu de nous réjouir à ce sujet. Puisque l'on repart de refaire la France et de revigorer la race, il n'y a pas, physiquement parlant, de meilleur moyen pour atteindre ce résultat que d'animer la jeunesse en la rendant saine et énergique par une pratique raisonnée du sport. Or, la natation est peut-être le plus complet de tous les sports ; il est, en tous cas, celui qui dote précocement les enfants des plus belles qualités morales : le sang-froid, la confiance en soi-même, l'audace réfléchie, l'esprit de décision, d'abnégation et, parfois même, de dévouement ».

En inscrivant dans la nouvelle charte du sport l'obligation de la natation scolaire, le Gouvernement français a rendu un magnifique service au pays.

L. C.

(A suivre : Une méthode officielle d'enseignement de la natation).

COURS DE COUPE

Mme Rutillet, au Plissage, Pl. St-Jacq. 54d

Au Cercle orphéonique « l'Amitié » du Blanc-Seau

Dimanche 6 janvier, à 11 h. 30, réunion générale au local, Café de l'Amitié, 324, rue du Blanc-Seau : fixation du jour et de l'heure de la reprise des répétitions. Le comité compte sur la présence de tous les sociétaires et il invite les amateurs de chant à se joindre à eux.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE. — Dimanche, de 10 h. à midi, permanence au Café des Sports, avenue Gustave-Dron, pour le règlement des prestations, des retraites et des cotisations.

ASSOCIATION DES COIFFEURS. — Réunion générale, le lundi 6 janvier, à 10 h., au siège, rue Nationale ; questions importantes à discuter.

AVIS AUX DETAILLANTS ET DEBITANTS DE BOISSONS DE TOURCOING, NEUVILLE-EN-FERRAIN ET MOUVAUX. — Il est rappelé que le stock d'apéritifs interdits existant à la date du 28 décembre 1940 (vermouth et apéritifs à base d'alcool, apéritifs à base de vin titrant plus de 16°) doivent être déclarés d'urgence à la recette des contributions indirectes d'où ils dépendent : 34, rue Winoc-Chocqueel, ou 49, rue des Carliers.

MOUVAUX

Un garde de fils téléphoniques tombe à l'eau et se noie

A l'angle des rues Lorthiois et de l'Epinette, un ruisseau, alimenté par les pluies, sépare la rue des champs avoisinants et constitue pour qui ne connaît pas l'endroit et s'aventure dans ces parages, le nuit, un danger.

Mercredi matin, un garde préposé à la surveillance des lignes téléphoniques, M. Noël Descamps, 48 ans, demeurant rue du Vert-Pré, 18, rentrait chez lui après avoir pris son service de nuit. Trompé par l'obscurité, on suppose qu'il glissa dans le fossé et tomba à l'eau. Ce n'est que vers 9 h. 30, au petit jour, qu'un passant, aperçevant un imperméable qui flottait à la surface, prévint le commissariat de police.

Retiré de l'eau, M. Descamps ne donnait plus signe de vie. Il fut examiné par M. le docteur Ducoulombier qui attribua la mort à une congestion causée par la chute dans l'eau glacée. Le corps fut transporté à son domicile et les constatations d'usage furent faites par M. Chambion, commissaire de police.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un ouvrier agricole meurt victime du froid

Son corps est retrouvé sous la paille dans un hangar

Occupé jeudi matin, vers 11 h., à recouvrir de paille une provision de betteraves remisée dans un hangar, M. Pierre Coquereaumont, 20 ans, au service de la ferme Leuridan, rue du Moviart, à Marcq, a découvert sous la paille, le corps de M. François Ramart, 56 ans, ouvrier agricole, domicilié 239, rue de Marcq, à Wasquehal.

Le malheureux, qui avait coutume de coucher dans les hangars de fermes, avait été victime du froid, et sa mort est consécutive à une congestion.

M. Pierre Coquereaumont alla lui-même, sans tarder, informer le commissariat de police.

M. Victor Mahieu, secrétaire, et les agents auxiliaires Flahaut et Ledeyn se rendirent immédiatement sur les lieux et firent transporter le corps de M. François Ramart à la morgue du cimetière du Bourg.

On retrouva dans les vêtements de l'infortuné ouvrier agricole, sa carte d'identité ainsi que son livret de pension et papiers d'ancien combattant.

M. le docteur Masson, de Marcq, a été chargé de procéder aux constatations d'usage.

L'enlèvement des passerelles provisoires en vue de permettre une reprise prochaine de la navigation sur la Marque canalisée

Les services compétents des Ponts et Chaussées vont faire procéder très prochainement à l'enlèvement des passerelles provisoires installées depuis relativement peu de temps, sur la Marque canalisée et le canal de Roubaix, notamment aux emplacements de l'ancienne passerelle du Risban et au Pont de l'avenue Foch.

Déjà, des équipes d'ouvriers travaillent activement à l'installation d'une solide passerelle surélevée, qui remplacera momentanément de Pont de l'avenue Foch.

Ceci a pour but principal de permettre une prochaine reprise de la navigation sur la Marque et le canal de Roubaix.

Le ravitaillement en charbon

L'inscription de la quatrième commande de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

SECTEUR n° 4, à l'école des filles, rue Jules-Delcenserie (Rouges-Barres) :

Le samedi 4 janvier : de 9 à 12 h., rues des Acacias, Barrois, de Barcaul, Becquesterie, Boisonnet, Docteur-Bouret, A.-Briand, Campagnerie, Moulin Delmar, Désiré-Desmettre, J.-B. Ducrocq.

De 14 h. à 17 h., rues Delcenserie, du Dépôt.

Le lundi 6 janvier : de 9 h. à 12 h., rue de l'Egalité, avenue de Flandres, avenue Foch, Allée Gabriel, rues Guynemer, Herrengerie, Petite Hollande.

De 14 h. à 17 h., rue Eugène-Jacquet, place et rue de l'Abbé-Lemire, avenue de la Marne, rues Moviart, du Quesne.

Le mardi 7 janvier : de 9 h. à 12 h., rue des Parvenus, Poincaré, Pilaterie, Rouges-Barres.

De 14 h. à 17 h., rue Saint-Christophe, boulevard de la République, rues Salembier, Clovis-Thiers, Trois-Villes, Verdun.

Les intéressés sont priés de se munir des cartes de charbon modèle A et départementale, ainsi que de la carte de ravitaillement.

Il sera attribué la valeur des coupons numéros 2 et 3, soit pour les cartes blanches, 150 kilos ; les cartes jaunes, 200 kilos ; les cartes rouges, 250 kilos ; les cartes vertes, 300 kilos au prix de 30 fr. 60 les 100 kilos.

Il n'y a pas d'inscription d'anthracite ce mois-ci.

Les commandes pour la petite industrie seront prises aux mêmes jours et heures.

PAIEMENT DE SECOURS. — Le paiement des secours aux habitants privés de ressources, vieillards et chômeurs auront lieu pour la deuxième quinzaine de décembre pour le secteur n° 3 (Plouich), le samedi 4 janvier, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

HARMONIE MUNICIPALE. — Les familles des musiciens, prisonniers de guerre, sont priées de se rendre d'où ils dépendent : 34, rue Winoc-Chocqueel, ou 49, rue des Carliers.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

MORT DE SŒUR SAINTE LAURE-MARIE directrice de l'école libre de filles

C'est une belle figure de l'enseignement chrétien qui disparaît en la personne de sœur Sainte Laure-Marie, directrice de l'école libre de filles, décédée le 1er janvier, à l'âge de 73 ans, après une courte maladie.

Originaire d'Haverskerque, la défunte a consacré toute sa vie à l'éducation chrétienne de la jeunesse. D'abord professeur au pensionnat de Beaucamps, puis à Deûlémont, elle arriva à Neuville en 1903. Depuis cette date, c'est dans notre commune qu'elle a prodigué tous ses soins à l'œuvre de l'école chrétienne. Educatrice par vocation, elle remplit avec un zèle ardent sa mission de former les jeunes filles pour en faire de parfaites chrétiennes, des épouses et des mères accomplies.

Les hautes vertus qu'elles cultivait dans l'âme des enfants qu'on lui confiait, s'ornaient chez celle-ci de précieuses qualités intellectuelles, car les jeunes filles sortant de l'école l'ont se trouvaient armées pour la vie par un savoir approfondi dont elles appréciaient toute la valeur.

Pour tous ces bienfaits, sœur Laure-Marie était entourée d'une respectueuse sympathie empreinte d'une profonde reconnaissance. Ces sentiments unanimes se sont manifestés déjà hier par un hommage de la population neuvilloise qui a défilé sans arrêt devant la dépouille de la vénérée défunte.

Les funérailles de sœur Laure-Marie auront lieu samedi à 10 h. en l'église Saint-Quirin. Nous prions les sœur de l'école libre et la famille de sœur Laure-Marie d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

HALLUIN

LES HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la mairie seront fermés tous les samedis après-midi à partir du samedi 4 janvier.

A ce sujet nous rappelons que les bureaux sont ouverts au public tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis, de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h. Le samedi matin de 9 h. à midi ; le dimanche pour le service de l'état civil seulement de 9 h. 30 à 11 h.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement se terminera le samedi 4 janvier, à la perception, rue du Midi, dans l'ordre ci-après : de 9 h. à 9 h. 45, nos 1.201 à 1.350 ; de 10 h. à 10 h. 45, nos 1.351 à la fin.

TOUJOURS A PROPOS DU VOL D'UNE MONTRE. — Par suite de l'obscurité du texte, nous avons mal interprété la lettre qui nous a été adressée au sujet du vol d'une montre. C'est Mme David Mignon, née Angèle Debacker, qui mettait en cause cette toute confusion. La personne inculpée du vol est Mme Alphonse Mignon, née Rachel Vanrykeken.

RONCQ

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — Mutuelle-Retraite. — Une permanence sera établie le dimanche 5 janvier, de 11 h. 30 à 13 h., au café Pierre Capelle, rue de Lille, pour percevoir le premier trimestre de l'année.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement à la poste le samedi 4 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les nos 1 à 400 ; de 14 h. à 16 h. pour les nos au-dessus de 400. Ne pas détacher le dernier coupon du trimestre.

LA DECLARATION DU RETAIL D'APPROVISIONNEMENT. — En vertu de l'arrêté préfectoral du 21 décembre 1940, tout particulier qui élève du bétail d'engraissement, destiné à la consommation familiale, est tenu d'en faire la déclaration écrite, au Secrétariat de la mairie.

BONDUES

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la deuxième quinzaine de décembre, samedi, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h., au bureau de poste.

LINSELLES

BUREAUX DU CHOMAGE. — Le paiement des secours de la deuxième quinzaine de décembre se fera à la mairie demain samedi, de 9 h. à midi.

BOUSBECQUE

CHOMAGE. — Le paiement des secours de la deuxième quinzaine de décembre se fera le mardi 7 janvier, de 9 h. à midi, à la maison de ville.

LOGEMENT ET CANTONNEMENT DES TROUPES. — Les déclarations mensuelles pour décembre (feuilles jaunes à retirer à la mairie) sont à établir et à rapporter au secrétariat pour le 5 janvier, dernier délai.

CAISSE RURALE. — Paiement des intérêts, le dimanche 5, de 9 h. à 12 h., au Casino.

LA VIE SPORTIVE

A nos amis les secrétaires des clubs

Nous prions instamment MM. les secrétaires de nous transmettre chaque semaine les résultats acquis, le dimanche, soit en nous téléphonant (Roubaix 327.54), soit en remettant leur copie dans les boîtes aux lettres de nos différents bureaux.

Il nous sera impossible d'insérer les avis nous parvenant après le lundi matin 10 h., la place dont nous disposons les autres jours étant réservée aux annonces des manifestations futures.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Avec nous sur la touche

Nul n'ignore — et les lecteurs de cette rubrique moins que tous autres — la vogue que le football connaît de nouveau dans notre région. Durant de longues semaines nous avons cru que jamais, celui qui fut le « sport roi » de nos cités ne pourrait retrouver son public.

Certes, tout est encore loin d'être parfait. Néanmoins, le public a repris avec plaisir le chemin de nos stades.

A notre connaissance, aucune statistique n'a encore été établie, mais il n'en demeure pas moins vrai que, chaque semaine, nos dévoués secrétaires des clubs voient leurs recettes augmenter.

Pourquoi en serait-il autrement d'ailleurs?

Certains se plaindront de la qualité du football actuel, évoqueront certaines rencontres auxquelles ils assistèrent jadis, vanteront alors les prouesses de tel ou tel, se lanceront dans de longues dissertations sur les beautés du football d'avant-guerre, sur la technique affirmée de nos équipes pros » d'alors; tout cela est peut-être vrai, mais il n'en demeure pas moins que les spectacles offerts chaque dimanche sur nos terrains valent eux aussi la peine d'être vus.

Que nos actuels fervents admirateurs du football professionnel se souviennent! N'ont-ils pas été déçus plus d'une fois par les « pros »?

Il est cependant indéniable que les quelques années de professionnalisme que nous avons vécues ont fait grand bien à la cause du football en France. Les maîtres qui nous ont été « octroyés » par les pays étrangers ont fait école chez nous. Ils ont inculqué à nos joueurs d'alors ainsi qu'à nos jeunes de cette époque des principes qui ont permis à certains élèves de se hisser au niveau de leurs professeurs.

L'heure est venue de récolter et qui ne serait d'accord avec nous pour affirmer que la récolte est abondante? Nous nous en sommes bien rendu compte en suivant, depuis quatre mois, les rencontres sportives. Sans faire de particularité, nous pourrions affirmer, que la plupart de nos grands clubs ont pu, grâce à l'appoint de leurs réserves, cadets et juniors, mettre sur pied des formations de réelle valeur.

Tout au plus pourrait-on leur reprocher dans de nombreux cas leur extrême jeunesse. Mais est-ce vraiment une critique que nous formulons? En effet, cette jeunesse a apporté dans la lutte toutes les forces vives qui lui sont propres. Et l'ardeur, la « furia » pourrait-on dire, avec laquelle sont actuellement disputées les rencontres de notre championnat amateur, viennent largement compenser les fautes techniques (souvent rachetées) et tactiques (contrebalancées par la dite ardeur) qu'il est permis de relever au cours de ces matches.

L'intérêt de l'actuel championnat ne cesse de croître. Le classement à ce jour montre les formations de nos grands groupements bien près l'une de l'autre. La lutte demeure indécise et le sera probablement longtemps encore.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.

Que le meilleur gagne! tel est le souhait qui n'a pas varié. Un autre souhait, c'est de voir un public de plus en plus nombreux apporter à nos jeunes et aux dévoués dirigeants qui, en cette période, se trouvent devant des difficultés accrues, l'encouragement qu'ils méritent et qui contribuera à refaire de notre région ce qu'elle n'eut jamais dû cesser d'être: la plus sportive de France.

UN DERBY LOCAL AU STADE MUNICIPAL DE WASQUEHAL

Le dimanche 5 janvier aura lieu au stade municipal, rue Delerue, un derby local qui opposera l'Association Sportive au Football-Club de Wasquehal. Ces deux clubs se trouvent assez près l'un de l'autre au classement ; aussi chacun s'emploiera-t-il à fond pour ramener les trois points précieux dans son clan.

Si l'on en juge par les résultats obtenus, dimanche dernier par les deux formations, l'on peut prédire à coup sûr une rencontre acharnée, mais correcte, les deux formations étant animées l'une comme l'autre d'une bonne camaraderie sportive. En effet, l'Association en déplacement à Croix tint en échec, dimanche dernier, l'excellent onze de l'Amical-Club Croisien qui figure parmi les leaders possibles du championnat actuel, et le Football-Club, sur terrain adverse, ne succomba que de justesse devant la puissante formation du Sporting-Club Wattrelosien.

Les nombreux supporters des deux clubs auront à cœur d'apporter à leurs équipes respectives l'appoint précieux de leurs encouragements.

L'A.S.W. alignera l'équipe suivante : but : Duquesnoy ; arrières : Demont, Decroix ; demis : Deporcter, Rewart, Samyn ; avants : Sadauna, Grenda, Furnari, Terzy, Plateauw.

Coup d'envoi à 15 h. Prix d'entrée aux tribunes couvertes 2 francs.

Pour l'équipe I B entraînement à 10 h. au terrain.

Tous les joueurs de l'équipe I B sont convoqués pour mardi 7 janvier, à 19 h., au siège, 51, rue Delerue, pour réunion et instructions.

Pour les Minimes déjà inscrits, séance de culture physique les jeudis et vendredis à 18 h. au local.

Le secrétaire reçoit toujours les inscriptions les mardi et jeudi de chaque semaine à 18 h.

MATCHES DE BIENFAISANCE A LYS

La Stella contre l'Excelsior R.T.

Dimanche 5 janvier le Stade municipal de Lys-les-Lannoy, rue du Collège, sera le théâtre de deux rencontres qui ne manqueront pas d'intérêt; la Stella de Lys a en effet invité l'Excelsior.

En lever de rideau, à 14 h., la Stella de Lys « junior », invaincue cette saison, sera aux prises avec les juniors A de l'E. R. T.

A 15 h. 30, l'équipe I A de la Stella, première de son championnat rencontrera une équipe « ex pros » de l'Excelsior.

A noter que ces deux matches se joueront pour les prisonniers de guerre de Lys-les-Lannoy. Les rencontres seront arbitrées par M. Lemaire.

Prix d'entrée : 1 fr. 50.

EXCELSIOR R. T. — Journée du 5 janvier 1941. — Equipe Entente nordiste contre Olympique Lillois, à 15 h., au Stade Amédée-Prouvost. R.-v. à 14 h. 30 au vestiaire. — Equipes IA, IB, contre Stella de Lys, à 15 h., à la Stella. R.-v. à 14 h., place de la Liberté (tram C). — Juniors A contre Stella de Lys, à 14 h., à la Stella. R.-v. à 13 h., place de la Liberté (tram C).

Minimes A : match de championnat à rejouer, contre R. C. de Roubaix, à 11 h. 30, boulevard de Lyon. R.-v. à 10 h. 30, place de la Liberté. — Minimes B contre Flocon Amical-Club, à 14 h., rue du Commandant-Boesut. R.-v. à 13 h. 30 au vestiaire.

STADE ROUBAISIEN. — Dimanche 5 janvier repos pour toutes les équipes. — Lundi, à 19 h., réunion de la commission au siège.

EN CHAMPIONNAT CORPORATIF. — C'est dimanche prochain, à 10 h., que le R. C. Tourquennois rencontrera sur son terrain de Linselles, l'Amicale du Jean-Ghislain. Espérons que de nombreux sportifs, voudront, par leur présence, encourager le jeune club tourquennois qui depuis le début du championnat n'a perdu qu'un seul match.

Prix d'entrée : 1 franc.

SANS-SOUCI, ROUBAIX. — Dimanche dernier le S. S. a battu Cran Sport par 6 buts à 0. Dimanche prochain, match contre Lumina, à 9 h. 45. R.-v. café Lequain, 20, rue de Lears, à Wattrelos, à 9 h. 15.

CROIX-ROUGE SPORTS, TOURCOING. — Dimanche 5 janvier, à 15 h., au terrain du Chêne-Houpline, l'équipe 1 A rencontrera la formation des Cheminots tourquennois. Au classement, les deux équipes se trouvent à égalité et le match s'annonce très disputé.

Rendez-vous au stade à 14 heures.

Prix d'entrée : 2 francs.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes.

CASINO

Samedi, matinée à 3 heures

LA FEMME AUX TIGRES, film de cirque. - Chat Botté, dessin. - Actualités et LES ANIMAUX PENSENT-ILS, curieux film instructif.

Soirée à 7 heures 30

Dimanche 2 Matinées - Lundi à 2 h.

CINE NOEL Tél. 343.59 - Samedi SOIREE à 6 h. 30

LA FEMME AUX TIGRES et Revue Music-Hall - All et Médor - Actual.

COLISEE

SAMEDI 7 h. 30 - DIMANCHE 2 h. 15 - 5 h. - 7 h. 45 — LUNDI 3 h.

BERTHA HEILER dans

LA FEMME AUX TIGRES

RAYONS X - Le Chat Botté, dessins en couleurs. — ACTUALITES

Location ouverte à partir de 10 h.

Aux artisans patentés

L'Union des artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) nous prie de porter à la connaissance de ses affiliés, que la loi du 22 octobre 1940 a prévu des dispositions particulières pour la perception de la contribution des patentes.

En effet, à partir du 1er janvier 1940 et jusqu'au 31 décembre de l'année de la cessation des hostilités, les patentables exploitant les mêmes établissements qu'en 1938 ou, à défaut, qu'en 1939 et dont le chiffre d'affaires ou le montant brut des recettes professionnelles aura diminué d'au moins un tiers par rapport à celui de l'année 1938, ou à défaut, de l'année 1939, auront droit à une atténuation de patente et des taxes annexes en proportion de la diminution constatée.

Les demandes d'atténuation devront être présentées dans les trois premiers mois de chaque année, pour l'année précédente, au contrôleur des contributions directes.

Pour tous renseignements complémentaires, les artisans et artisanes peuvent écrire au siège de l'U.A.R.N., 13, rue du Pays, à Roubaix.

EN BELGIQUE

Résultats du 1er janvier 1941

DIVISION D'HONNEUR

White Star — Racing C. B. .... Rem.
Turnhout — Antwerp ..... Rem.
Oude God — Lierche ..... Rem.
Beerschot — Malines 7-0
Lyra — Berchem ..... Arr.
Tubantia — F. C. Malines 0-3
R.C. Malines — Hevenshuis S.K. 9-0

DIVISION SUPERIEURE

C. S. Verviers — F. C. Liége .... Rem.
Fléron F. C. — St-Nicolas 1-3
St. Waremmien — Tilleur F. C. 1-3
Standard C.L. — S.R.U. Verviers 5-1
R.C. Montegnée — Seraing F.C. 1-0

DIVISION I A

Rupel — F. C. Wilryck 3-0
Borgerhout — Kl. Brabant ..... Rem.
A. C. Hemiksem — Hoboken .. Rem.
Nielsche S. K. — Willebroeck.. Rem.

DIVISION I B

Merksem — Turnhout 0-0
Bilzen — Wijnegem 0-1
F.C. Kapellen—R.C. Borgerhout 0-4
Schoten — Bouchout 0-0

BOXE

JOE CORNELIS-POPESCU POUR LE TITRE EUROPEEN

Bruxelles. — La Fédération belge de boxe a l'intention d'appuyer près de l'I. B. U., la candidature du nouveau champion de Belgique des poids plumes Joe Cornelis, comme challenger du Roumain Popescu, détenteur du titre européen.

Pour le titre italien des poids plumes

FABRIANI - BONDAVALLI le 21 janvier, à Rome

Un match Fabriani-Bondavalli doit être disputé pour l'attribution du titre de champion d'Italie des poids plumes.

Les deux boxeurs avaient été présentés par des organisations de Ferrara et de Bologna, mais c'est finalement à Rome, en la salle « Vittoria », que le combat aura lieu le 21 de ce mois.

CYCLISME

METZE EN BONNE VOIE DE GUERISON

Berlin. — L'état de Metze, champion du monde de demi-fond, récemment victime d'une grave chute, s'améliore de jour en jour.

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, Metze revient déjà sur ses premières intentions et manifeste le désir de recourir au cours de la prochaine saison estivale.

ATHLETISME

Les meilleures performances belges de la saison

Voici la liste des meilleures performances belges réalisées dans chaque spécialité, au cours de la saison 1940, avec, à titre comparatif, la mention du record de Belgique :

100 mètres (record : 10" 6/10, Sacleux, 31-7-36) : Sacleux, 10" 7/10 ; Dereyghère, 10" 9/10.

200 mètres (record : 21" 7/10, Sacleux, 16-8-39) : Binet, 23" ; F. Braeckman, 23" 1/10.

400 mètres (record : 49" 7/10, Verhaert, 23-6-35) : Smet, 51" 6/10 ; J. Van Lancker, 51" 7/10.

800 mètres (record : 1' 53", Mostert, 11-8-39) : Brancart, 1' 55" 9/10 ; Mostert, 1' 59" 4/10.

1.500 mètres (record : 3' 50", Mostert, 13-8-36) : Hermans, 4' 06" 4/10 ; Chapelle, 4' 12" 2/10.

5.000 mètres (record : 15' 09" 2/10, Marchal, 1-8-37) : Chapelle, 15' 10".

Saut en hauteur (record : 1 m. 88, Herrault, 23-6-34) : Luyten, Van Vlierberghe, 1 m. 73.

Saut en longueur (record : 7 m. 11, Binet, 12-6-34) : Rusebaut, 6 m. 78 ; Devilder, 6 m. 45.

Saut à la perche (record : 3 m. 745, Van Peteghem, 17-7-38) : Van Reeck, 3 m. 40 ; Van Peteghem, Van Audenrode, 3 m. 30.

Triple saut : Devilder, 13 mètres 89 ; Claus, 13 m. 91.

La performance de Devilder constitue le record belge amélioré au cours de cette saison.

Lancement du disque (record : 42 m. 375, A. Van Reeck, 26-8-34) : Masson, 36 m. 44 ; Prion, 35 m. 70.

Lancement du javelot (record : 61 m. 76, J. Herremans, 26-7-31) : Fontaine, 52 m. 24 ; J. Herremans, 51 m. 60.

Lancement du poids (record : 13 mètres 70, R. Van de Voorde, 17-6-34) : Buxant, 11 m. 89 ; Arnould, 11 m. 78.

T.S.F.

RADIO-BRUXELLES RELAYE PAR RADIO-LILLE

SAMEDI 4 JANVIER

7 h. 45, 13 h. 15, 18 h., 18 h. : informations en française ; 7 h., 10 h., à 10 h. 15, 12 h. 30, 14 h., 17 h. : informations en allemand.

7 h., concert ; 8 h., disques ; 11 h., orchestre de salon ; 12 h., orchestre Jean Steuns, avec le concours de Marylène, fantaisiste ; 12 h. 40, disque ; 13 h. 30, « Les cinq minutes sous l'Agence Pipite », par Gilbert Lagrand et Willy Maury ; 13 h. 30, orchestre Thelsen ; 14 h. 15, sélection musicale de l'opérette « La danse des Libellules », musique de Franz Lehar, donnée par l'orchestre-radio et les chœurs de Radio-Bruxelles, sous la direction de M. André Sourie ; 16 h., disques ; 17 h. 15, « Trèfle à quatre feuilles », donné avec le concours de Mmes Guetta Milano, pianiste ; Yvette Sam, cantatrice, et de MM. Santi Valenti, violoniste et Robert Lambert, xylophoniste ; 17 h. 45, émission du jour.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Cte-Eug.

Le gérant : Edmond Paulin.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 3 janvier 1941. — N° 20.

ABRI POUR DEUX CŒURS

par Claude FLEURANGE

(Suite du feuilleton commencé dans le Grand Echo du Nord*)*

— Eh bien, mademoiselle Francette, qu'est-ce que vous faites-là? On vous attend. Votre père m'envoie vous chercher. Le déjeuner va refroidir et...

Le jeune homme s'interrompit brusquement. Francette glacée d'émoi, connut par avant les mots qu'il allait prononcer. Elle voulut les prévenir. Elle assura vivement :

— Non... non !... Je ne pleure pas. C'est un moustique, qui m'est entré dans l'œil...

— Un bien vilain moustique, alors... car il a trouvé le moyen de vous rougir les deux yeux à la fois.

L'accent avait été railleur. Il se fit grave, quand Philippe ajouta :

— Pourquoi pleurez-vous ?

— Je vous assure...

— Quelqu'un vous aurait-il fait de la peine ?

Puis, avec une sorte de terreur :

— Pourvu que ce ne soit pas moi!

Il apparut sans doute à Francette que l'occasion lui était offerte de se libérer d'un gros poids et de donner satisfaction à Jean-Loup. Elle ne réfléchit pas davantage et, lentement, elle abaissa la tête, approuvant.

Philippe de Raulmy s'exclama :

— Je vous ai fait de la peine, moi ! Où ? Quand ? Comment ?

— Vous le savez bien — dit-elle, dans un murmure oppressé.

— Dois-je comprendre que je suis coupable de ne pas vous avoir obéi lorsque, le jour de mon arrivée ici, vous m'avez donné l'ordre de repartir ?

— Oui...

— Alors... il faut donc que je m'en aille ?

— Oui...

— Philippe s'attrista, garda un instant le silence, puis :

— C'est bien. Je me soumets. Mais...

— Oh ! Je sais très bien ce que vous allez me dire. Vous allez encore prétendre qu'aux yeux de mon père ce départ est une chose délicate, impossible presque.

— Non, Francette. Je ne dirai pas cela. Je crois même posséder le moyen de détruire, chez Monsieur Verteuil, la trop flatteuse opinion qu'il a de son locataire. Ce moyen, je vais l'employer dès le déjeuner. Vous me verrez à l'œuvre et vous serez contente de moi.

« Mais ce que je voulais vous dire, au moment où vous m'avez interrompu, c'est que je ne vous quitterai pas avant de vous avoir rappelé nos conventions. »

— Quelles conventions, Philippe?

Pour la première fois, elle lui dit « Philippe » tout court, de même qu'il l'avait appelée « Francette », un instant auparavant. On eût dit que c'était là, pour eux, une façon de s'